

**Le 1er béatifié  
d'Afrique du Sud  
formé par les Missionnaires du Sacré-Cœur (d'Issoudun) – diocèse de Bourges**



Le 22 janvier 2015, le Pape François a signé le décret de béatification du Serviteur de Dieu Tshiman-gadzo Samuel Benoit DASWA, sud-africain, formé par les Missionnaires du Sacré-Cœur Irlandais en mission en Afrique du Sud. Après la béatification de Peter To Rot en Papouasie Nouvelle Guinée, c'est la deuxième fois qu'un laïc, formé par les Missionnaires du Sacré-Cœur, est proclamé "Bienheureux". Ce 13 septembre l'Afrique du Sud célèbre la béatification de son premier martyr au sanctuaire qui lui est dédié dans la province du Limpopo.

**Éléments biographiques**

Ainé d'une famille de cinq enfants, le Serviteur de Dieu Tshiman-gadzo Samuel Benoit DASWA est né le 16 juin 1946 dans le village de Mbahé, dans l'actuelle province du Limpopo en République d'Afrique du Sud. Il est baptisé le 21 avril 1963 par le P. Augustine O'Brien (MSC) et reçoit le sacrement de la Confirmation le 21 juillet de la même année. Après les études primaires, secondaires et professionnelles, il obtient en 1973 le diplôme d'enseignant du primaire et est affecté comme enseignant à l'école primaire de Ha-Dumasi. En 1974, il épouse traditionnellement la nommée Shadi Eveline Monyai, membre de l'Église luthérienne. Quatre années plus tard, le 28 novembre 1978, le mariage civil est célébré. Le 1er janvier 1979, le Serviteur de Dieu est nommé Directeur de l'École Primaire du village de Nweli. Après que sa compagne se soit convertie au catholicisme, le 9 août 1980, le mariage religieux est célébré par le P. Patrick O'Connor (MSC), qui devient par la suite l'ami et le guide spirituel du couple. De son mariage avec Eveline, le Serviteur de Dieu a eu huit enfants. Le cheminement spirituel du Serviteur de Dieu fut rendu facile par sa rencontre avec le missionnaire irlandais Patrick O'Connor (MSC) qui l'aida à progresser sur la voie de la fidélité chrétienne. Mais, ce fut surtout son mariage religieux avec Eveline qui marque le point de départ de la prise de conscience par le Serviteur de Dieu d'un appel particulier à la sainteté. Il a été un éducateur estimé de la jeunesse, un époux et un père de famille exemplaire. Tous les membres de sa petite famille priaient chaque jour ensemble et participaient régulièrement à la Messe dominicale. Il témoignait aussi de sa foi au Christ dans son village et dans sa communauté paroissiale à travers ses divers engagements: catéchiste, animateur liturgique, promoteur des œuvres de charité, artisan de la justice et de la paix.

### **Les circonstances de son martyr**

Le 25 janvier 1990, à la suite d'un violent orage, la foudre provoqua l'incendie de nombreuses cases dans son village. Pour les populations, ce fait n'était pas naturel. Dès lors, il fallait trouver le coupable. La décision fut alors prise de consulter le sorcier d'un village voisin pour en savoir plus. Seulement pour le faire, chaque habitant devait déboursier environ 5 rands. Bénédicte n'était pas présent au moment de cette prise de décision. Quand il arriva, il fit remarquer que les éclairs et la foudre sont des phénomènes naturels, mais son explication ne fut pas acceptée. La décision prise antérieurement fut maintenue. Pour les gens, c'était clair: Benedict refusait de payer la contribution demandée, objectant que sa foi catholique ne lui permettait pas de prendre part à tout ce qui touche à la sorcellerie. Mécontents, un groupe d'hommes décida alors de se débarrasser de lui. Un complot fut organisé contre lui et le soir du 2 février 1990, il fut cruellement assassiné dans le village de Mbahé, près de son habitation. Alors que ses bourreaux le massacraient, Benedict, à genoux, pria; il pria jusqu'au dernier moment de sa vie.

### **La réputation de martyr**

La messe de funérailles fut célébrée le 10 février 1990, en présence de près de six cents fidèles laïcs, dans l'Eglise paroissiale de Nweli par le P. John FINN (MSC), Curé de Thohoyandou/Sibasa et concélébrée par de nombreux prêtres, tous revêtus d'ornements liturgiques de couleur rouge. En effet, ils étaient persuadés que le Serviteur de Dieu était mort à cause de sa foi. C'est sa position contre la sorcellerie qui a donc conduit Benedict à la mort. La réputation de martyr se répandit rapidement dans toute sa région. Chaque année, au jour anniversaire de sa mort, près de huit cents personnes se rendent en pèlerinage à sa tombe. La veillée de prière organisée en cette année 2014 à l'occasion de cet anniversaire a rassemblé plus de trois mille personnes.

### **L'histoire de la Cause**

En vertu de la fama di martirio spontanée et continue du Serviteur de Dieu, après avoir obtenu le Nihil Obstat de la Congrégation pour les Causes des Saints le 10 juin 2008, l'Enquête diocésaine fut célébrée du 15 avril au 30 juin 2009 dans les diocèses de Tzaneen, Shrewsbury, Dublin et Birmingham. La Congrégation pour les Causes des Saints avait émis le décret de validité le 5 novembre 2010 et la Positio fut alors publiée. A l'issue de l'examen de la cause, les Consultants Théologiens, réunis en Congrès Particulier, le 9 octobre 2014, avaient donné un vote totalement positif en référence à la question qui leur était posée, à savoir : «an constet de martyrio eiusque cau-sa, in casu et ad effectum de quo agitur .»,

Dans la matinée du mardi 13 janvier 2015, les Pères Cardinaux et évêques, réunis en Congrès Ordinaire, ont, à la suite des Consultants Théologiens, exprimé leur vote positif pour ladite cause. Dans l'après-midi du même jour, le Saint Père François a reconnu le martyr du Serviteur de Dieu Tshiman-gadzo Samuel Benoit DASWA et a ordonné la promulgation du décret attestant son martyre. Il en résulte que le Pontife Romain le déclare solennellement « Bienheureux ».

### **Importance et actualité de cette cause**

La cause de béatification et de canonisation du Serviteur de Dieu Tshiman-gadzo Samuel Benoît DASWA a une importance capitale du fait de son actualité. Elle est la première cause provenant de la République d'Afrique du Sud. La béatification du Serviteur de Dieu contribuera à raviver la foi des fidèles et les encouragera à tenir ferme malgré les difficultés dont ils doivent faire face au quotidien. Le fait qu'un fils du pays soit valorisé à cause de ses vertus et de son martyre contribuera à rapprocher les hommes et les femmes de ce pays de races diverses, d'obédiences religieuses diverses, de confessions chrétiennes différentes. D'un autre côté, l'actualité du problème de la sorcellerie dépasse les frontières de l'Afrique du sud : c'est un problème récurrent en Afrique en général et en Afrique sud saharienne en particulier. Ce phénomène qui suscite partout la peur et la résignation n'épargne même pas l'Eglise qui se trouve dans cette partie du continent africain. Par son courage et la fidélité à la foi catholique, le Serviteur de Dieu Tshiman-gadzo Samuel Benoît DASWA est un modèle pour toutes les populations de l'Afrique sud saharienne. A travers cette béatification, elles comprendront que l'appartenance à la foi catholique implique un choix radical de Jésus comme Seigneur et Sauveur et un abandon total du syncrétisme religieux.

Nous rendons grâce au Seigneur pour cette belle figure évangélique que l'Église reconnaît et qui couronne le labeur des Missionnaires du Sacré-Cœur dont le Père André Bohas (du diocèse de Belley-Ars) et membre de la Province de France/Suisse des Missionnaires du Sacré-Cœur qui a beaucoup œuvré pour préparer le dossier de béatification.

P. Daniel Auguié MSC  
recteur du sanctuaire d'Issoudun  
Notre-Dame du Sacré-Cœur